

Paris,
le mardi 10 décembre 2002

Émetteur : Direction des Services Rendus - Pôle d'expertise en Droit des Marchés - Vc/av

Signataires :

Monsieur le Directeur De la Caisse Régionale D'assurance Maladie Nord Picardie

Objet : Convocation « Formation des Formateurs au logiciel Serem »

Monsieur le Directeur,

Vous avez proposé que votre collaborateur Monsieur GAUTRONEAU participe en tant que formateur à la prise en main du logiciel Serem.

Afin de lui permettre d'être au même niveau information que les autres formateurs, je vous propose qu'il assiste en tant que stagiaire le 19 novembre 2002 à l'espace pédagogique , à la formation à la prise en main du logiciel Serem.

Il pourra ainsi après s'être formalisé aux principales fonctionnalités de l'outil participer les 20 et 21 novembre 2002 à la formation des formateurs.

Ces deux jours seront consacrés aux parcours pédagogique qu'il conviendra de développer lors des animations.

Les horaires du stage et de la formation sont les suivants :

9 h 30 - 17 h 30 avec une pause d'une heure pour le déjeuner.

Le lieu de formation est le suivant :

Espace pédagogique de l'Ucanss

53, bis rue Boussingault

75013 PARIS

La prise en charge des frais d'interventions, d'hébergement, de repas et de transport sera assurée par l'Ucanss sur la base du barème des indemnités compensatrices de frais allouées aux agents des organismes de Sécurité sociale et sur présentation des justificatifs.

En vous remerciant de votre collaboration, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Yves DELLERY

Directeur

